

Cheminement type Étudiant-e à temps partiel à la maîtrise en muséologie (admission à l'hiver) Maximum de temps alloué : 4 ans					
Trimestre 1 Hiver	Trimestre 2 Été	Trimestre 3 Automne	Trimestre 4 Hiver	Trimestre 5 Été	Trimestre 6 Automne
Cours obligatoire MSL6103 Organisation et gestion des musées ¹	Sans activité (SANSACT) ou Cours disciplinaire ⁴	Cours obligatoire MSL6101 Histoire et fonction des musées ²	1 ou 2 Cours optionnel(s) Offert(s) dans la banque de cours siglés MSL ³	Sans activité (SANSACT) ou Cours disciplinaire ⁴	1 ou 2 Cours optionnel(s) Offert(s) dans la banque de cours siglés MSL ³
Cours obligatoire MSL6104 Exposition, interprétation et diffusion ¹		Cours obligatoire MSL6102 Collections et conservation ²			
Trimestre 7 Hiver	Trimestre 8 Été	Trimestre 9 Automne	Trimestre 10 Hiver	Trimestre 11 Été	
MSL6600 Stage Remarque: L'accès au stage requiert 18 crédits, soit les 4 cours obligatoires et 2 cours optionnels.	Rédaction du rapport de stage (ACTIVIT) ou Poursuite d'une activité (ACTIVIT) ou Cours disciplinaire ⁴	Cours obligatoire MSL6800 Séminaire de synthèse ¹ Remarque: L'accès au Séminaire de synthèse requiert la complétion du stage. Cours disciplinaire ⁴	MSL6700 Travail dirigé	Si nécessaire, ce trimestre peut être utilisé pour compléter la rédaction du Travail dirigé.	
¹ Ces cours sont offerts uniquement au trimestre d'hiver . ² Ces cours sont offerts uniquement au trimestre d'automne . ³ Vous devez choisir trois cours optionnels : deux doivent être suivis à votre université d'attache (UQAM) et un à l'Université de Montréal (UdeM) . Comme les cours optionnels indiqués dans la description du programme ne sont pas tous offerts chaque session, il est important de vérifier les horaires pour connaître les cours disponibles. Le Séminaire de l'École du Louvre (MSL6525 – Séminaire de l'école du Louvre) , offert à l'UdeM, est considéré comme un cours optionnel. Il ne peut pas remplacer le cours disciplinaire. Il est réservé aux étudiant-e-s de deuxième année ayant complété tous les cours obligatoires. ⁴ Le cours disciplinaire permet de suivre un cours de 2e cycle hors du programme de muséologie, en lien avec votre sujet de TD. Consultez le site du Régistrariat pour connaître les cours disponibles dans la discipline choisie. Vous devez choisir un seul cours disciplinaire qui peut être complété dans l'un des trimestres indiqués.					